

COMMUNE DE LORRY-MARDIGNY

SERVICE DE L'EAU

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE



EXERCICE 2016

(En application de la loi N° 95.101 du 02 février 1995 et du décret N° 95.635 du 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

I) PRESENTATION GENERALE DU SERVICE DE L'EAU :

1°) DESCRIPTION :

- La commune de LORRY-MARDIGNY assure la production ainsi que la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire communal.
- Le 20 mars 1997 publication de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique concernant les sources de LORRY-MARDIGNY.

La constitution du service est la suivante :

- Pour LORRY : deux sources appelées "Les Cent Ecus" et "La Fontaine", un répartiteur, deux réservoirs de 60 m³ couplés et situés au lieu dit "La Fontaine" et dont l'un des deux fait office de réserve incendie, ainsi que d'une autre réserve incendie de 60 m³ dans le village (place du Chanoine Ritz).
- Pour MARDIGNY : un captage appelé "Source de Mardigny", qui alimente tout le village de Mardigny à l'exception de la route de Lorry, la rue de Pont-à-Mousson et le lotissement la Corvée ; un réservoir de 130 m³ de capacité dont 60 m³ en réserve incendie.
- **5,548** km de réseau d'eau potable (dont liaison réseau de LORRY au réseau de MARDIGNY).
- 264 abonnés au 31 décembre 2016.
- 28 120 m³ facturés
- 13 837 m³ vendus à la commune de MARIEULLES-VEZON. (Mosellane des eaux)
- Soit une fourniture totale de 41 967 m³

2°) QUALITE DU SERVICE :

* Accueil des abonnés :

Tous les abonnés peuvent se présenter en Mairie de LORRY-MARDIGNY, aux heures de permanence. En cas d'urgence, le Maire ou les Adjointes, au besoin les Conseillers Municipaux peuvent être contactés.

* Information des abonnés :

Tous les abonnés ont reçu un exemplaire du règlement de l'eau qui précise les engagements des abonnés et de la commune en tant qu'exerçant la totalité de la compétence de distribution d'eau potable.

* Conformité de la qualité de l'eau :

Les sources de Lorry et Mardigny sont chlorées manuellement toutes les semaines.

Quatre analyses non conformes aux normes en vigueur ont été signalées à Mardigny, voir paragraphe 3.

* Restriction ou interruption de la distribution :

La commune est correctement desservie.

Toutefois, une interruption de la distribution involontaire s'est produite en janvier 2016 en raison de plusieurs fuites qui ont été détectées et réparées rapidement.

En cas de baisse de débit des captages ou de fuite importante, la Commune utilise l'interconnexion avec le réseau de la Mosellane des Eaux traversant Lorry pour intégrer dans le réseau communal, la quantité d'eau nécessaire pour assurer la continuité du service.

II) INDICATEURS TECHNIQUES :

1°) ORIGINE DE L'EAU :

L'eau distribuée provient des sources de LORRY (2) et de MARDIGNY (1) situées sur le territoire de la commune.*

*exception faite de l'apport d'eau assuré en cas de besoin par la Mosellane des Eaux

Les volumes prélevés sont les suivants (en m³) :

SOURCES	2012	2013	2014	2015	2016
LORRY	24763	24009	24908	25387	24196
MARDIGNY	2661	2253	2912	2904	5394
TOTAL	27424	26262	27820	28291	29590
Vente d'Eau Marieulles	5520	23379	18988	15763	13837
Volume prélevé	32944	49641	46808	44054	43427

2°) RECAPITULATIF DES CHIFFRES CLES (pour la consommation communale) :

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'abonnés	247	255	253	259	264
Nombre d'habitants (recensement INSEE)	606	621	634	647	647
Volume prélevé (m ³)	27 424	26 262	27820	28291	29590
Volume acheté (m ³)	2 654	298	300	385	4435*
Volume maxi prélevé (m ³ /jour)	86	91	94	104,68	112,06
Volume consommé (m ³) Facturé	26 567	25 583	26144	27603	28120
Rendement du réseau	0,969	0,974	0,940	0,976	0,950

* Ce volume important correspond à l'apport de l'eau de la Mosellane des Eaux en 2015 et facturé en 2016.

3°) QUALITE DE L'EAU :

L'eau consommée doit être propre à la consommation (Code de la santé Publique Art. L.19).
Voir fiche Agence Régionale de Santé jointe en annexe.

Les prélèvements sont faits par IPL Santé, environnement durable.

ANALYSES 2016	LORRY		MARDIGNY	
	Analyses conformes	Analyses non conformes	Analyses conformes	Analyses non conformes
D1	3		4	4
D2				
P1	1		2	
P2	1		1	
B3				
AU				
RP	1		1	

Une analyse EADSO (1ere adduction) sur la source du Château a été réalisée en octobre 2016 et s'est révélée conforme.

Important : les analyses non conformes n'ont pas nécessité de mesures curatives, hormis une chloration de l'eau au niveau du réservoir et des purges du réseau. La bonne qualité de l'eau a d'ailleurs été confirmée dans la synthèse du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée en 2016, jointe en annexe (rapport de l'ARS réalisé en juin 2017).

Coût des analyses en 2016 : 1 678,59 € (dont 522,66 € pour l'analyse EADSO de la source du Château)
(pour rappel en 2015 : 1 311,80 €).

III) INDICATEURS FINANCIERS :

1°) TARIFS :

La tarification et ses modalités sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992.
Elle comporte un terme fixe et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

* Alimentation en eau, tarif au 1^{er} janvier 2016 (valable pour l'année) :

- terme fixe semestriel : 10,00 €
- consommation (par m³) : 0,80 €

* Taxes et redevances au 01/01/2016, perçues pour le compte d'organismes publics :

- lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Rhin Meuse) : 0,350 €.

2°) FACTURE-TYPE :

La facture ci-après représente la facture d'eau établie sur la base des tarifs 2016 pour un abonné ayant consommé 120 m³ d'eau dans l'année.

RUBRIQUES	m ³	PRIX UNITAIRE 2015	2016	2015	2014	Variation	
						2014/2015	2015/2016
Terme fixe annuel	1	20	20	20	20	0%	0%
EAU	120	0,8	96	96	96	0%	0%
Agence de l'eau	120	0,35	42,00	43,56	43,08	1,10%	-3,71%
S.M.A.S.A. *	120	0	0	0	0	0%	0%
S.M.A.S.A. + T.V.A. (5,5%)*	120	0	0	0	0	0%	0%
Soit le m ³ hors terme fixe et hors taxes d'assainissement:			1,15	1,163	1,159	0,34%	-1%
Soit le m ³ hors terme fixe:			1,15	1,163	1,159	0,34%	-1%

3°) AUTRES INDICATEURS FINANCIERS :

A) Recettes d'exploitation : 48 389,65 €
Dépenses d'exploitation : 45 360,36 €

B) Dettes de la commune (Service de l'eau) :

- encours total de la dette au 31/12/2016 : 126 672,59 €

- montant des annuités payées au cours de l'exercice 2016 : 7 723,95€
- dont capital : 5 731,12 €
- dont intérêts : 1 992,83 €

C) Montant des réalisations 2016 :

Les travaux d'amélioration des ressources en eau ont été réalisés à Mardigny. Il s'agissait de réhabiliter les captages d'eau potable de Mardigny et de raccorder la source du Château au réseau AEP.

Travaux réalisés par l'entreprise Hyrd'Eau : 99 644,74 € TTC
Maîtrise d'œuvre (SEPAAM) : 13 440,00 € TTC
Maîtrise d'œuvre (cotraitant) (THERA) : 3 600,00 € TTC
Géomètre (Cabinet MELEY-STROZYNA) : 4 197,36 € TTC
Analyses d'eau dans le cadre des travaux : 834,90 € TTC

Autres travaux : renouvellement d'un branchement chemin du ruisseau (3 109 ,29 €) et nouveau branchement pour une maison individuelle chemin Saint Laurent (3 514,80 €).

D) Montant des travaux à réaliser en 2017:

- Pose d'une chambre de type « Bell'Eau » en remplacement de l'ancien répartiteur sur le captage de la Fontaine (avec pose d'un compteur pour l'eau vendue à Marieulles).
- Dépôt du dossier d'utilité publique du captage de la Source du Château à Mardigny

IV) INDICATEURS DESCRIPTIF DES SERVICES :

D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	138
	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 + TERME FIXE	158
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	/

V) INDICATEURS DE PERFORMANCE:

P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées à LORRY réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: microbiologie	100 %
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées à MARDIGNY réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire / aux limites de qualité: paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	60
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84,20 %*
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	/
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	2,84
	Estimation des volumes consommés autorisés non comptés	180
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	moins de 1%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,38%
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	30 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,13 %
P155.1	Taux de réclamations	moins de 1%

* Moins bon rendement que les années précédentes en raison du volume important acheté à la Mosellane des Eaux cumul année 2015 et 2016.

VI) CONCLUSIONS :

L'eau potable distribuée par le service de l'eau de la commune est d'excellente qualité. Pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'abonnés au service mais aussi des aléas climatiques (variabilité des périodes d'étiage dans le temps), la réfection et le raccordement de la source du Château de Mardigny au réseau communal, la réfection de la source de Mardigny ont été réalisés et permettent maintenant de répondre à ces enjeux (possibilité d'apport d'en moyenne 100 m³ par jour).

La modification des pratiques culturales autour du captage du Château de Mardigny, pourtant réputé pollué, a permis d'obtenir des résultats plus qu'encourageants sur la qualité de cette eau.

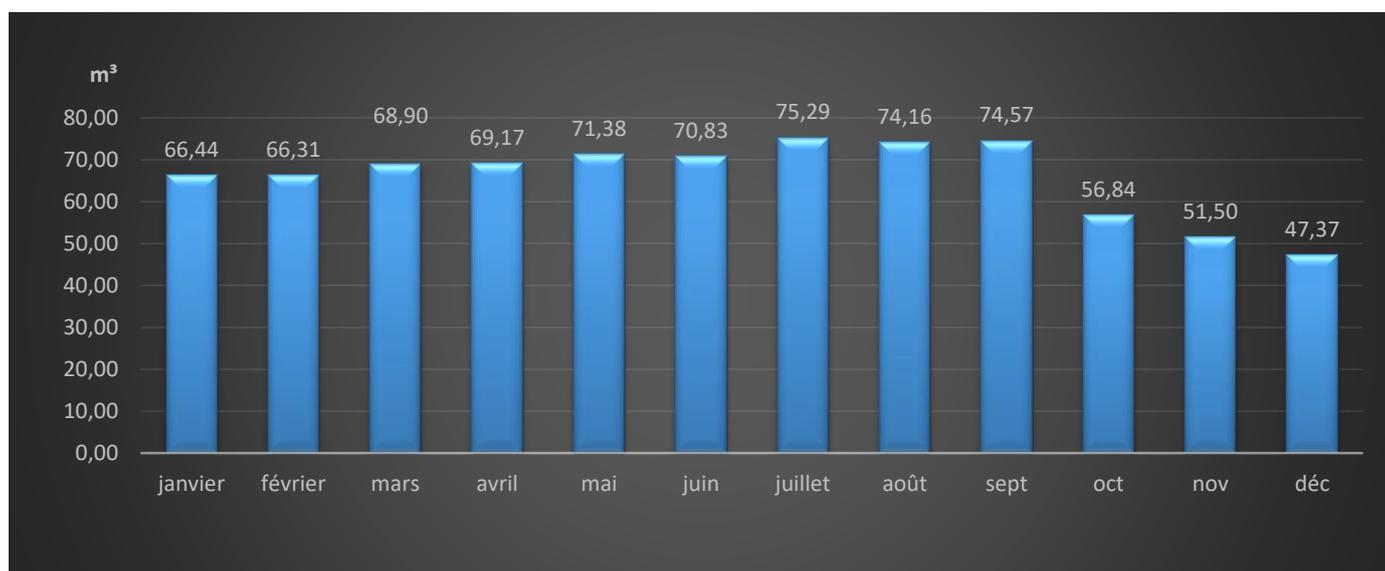
A l'issue de la procédure qui est maintenant engagée, le village de Mardigny sera alimenté en quasi-totalité par de l'eau potable provenant de ses propres captages. La procédure de DUP engagée permettra de déterminer les nouveaux périmètres de protection autour de la nouvelle source captée.

La finalité du projet est de limiter un apport d'eau issu du réseau de la Mosellane des Eaux (eau achetée plus chère qu'elle n'est revendue) à des cas très exceptionnels et d'assurer pleinement le service rendu aux abonnés du service de l'eau.

Rapport présenté au Conseil Municipal le 12 juin 2017.

ANNEXE RAPPORT DE L'EAU 2016

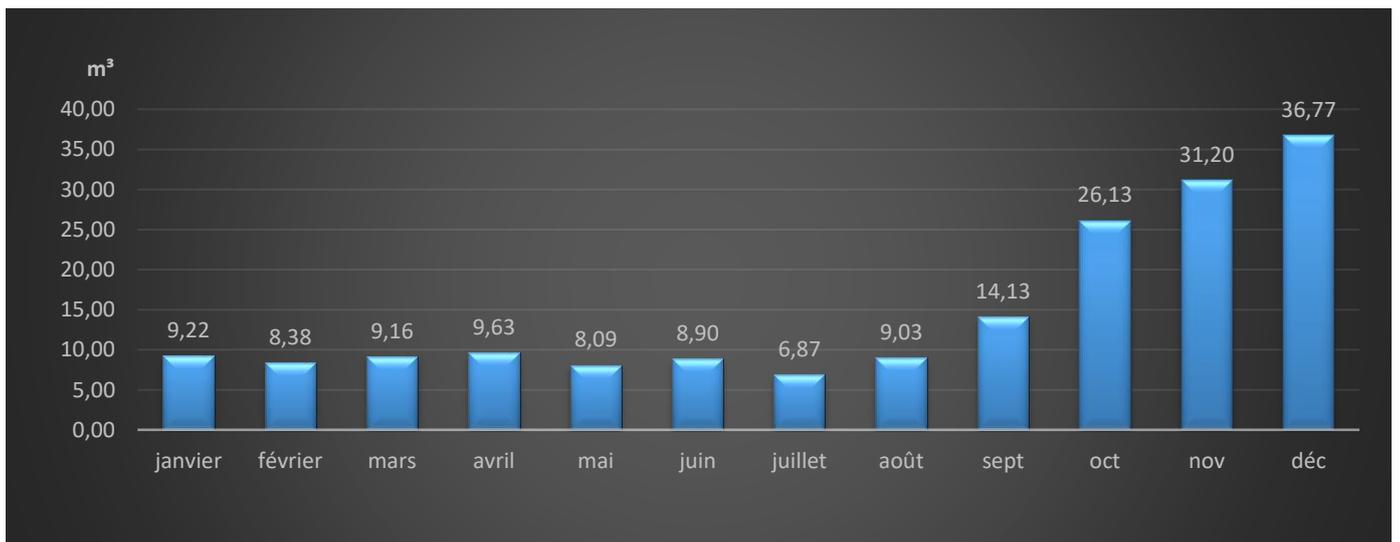
- 1) Consommation journalière (moyenne): sources de Lorry.
Sources "La Fontaine" et "Les Cent Ecus"



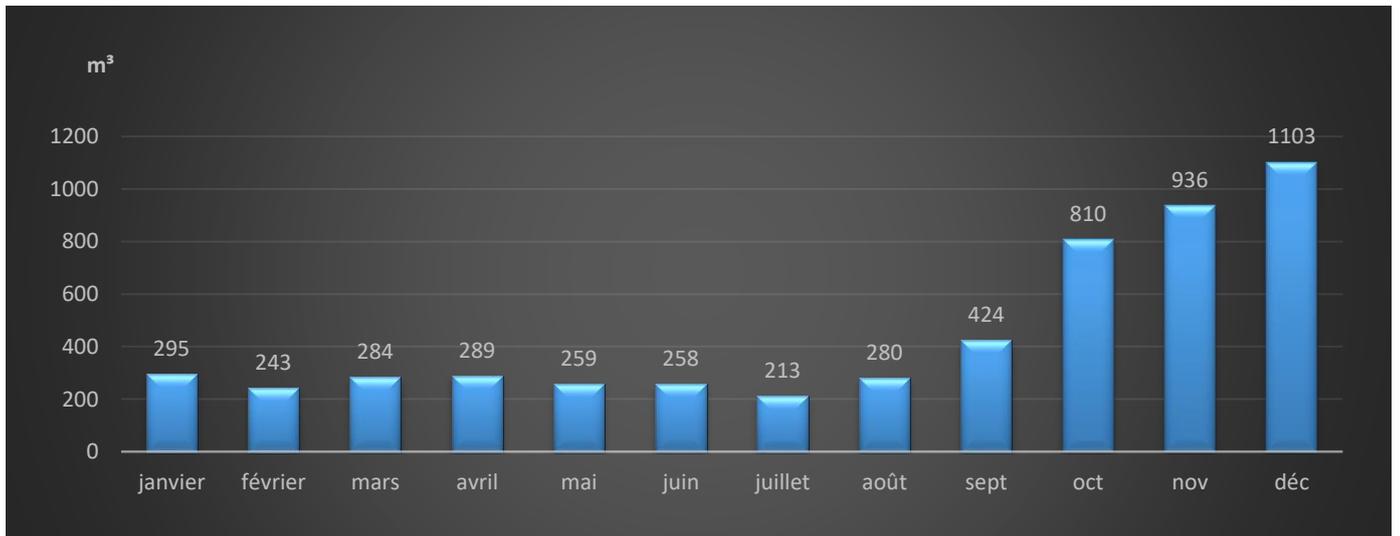
- 2) Consommation mensuelle (moyenne) : Lorry.
Sources "La Fontaine" et "Les Cent Ecus" (Bleu)
Consommation mensuelle du réseau Véolia (jaune)



3) Consommation journalière (moyenne) : source de Mardigny.



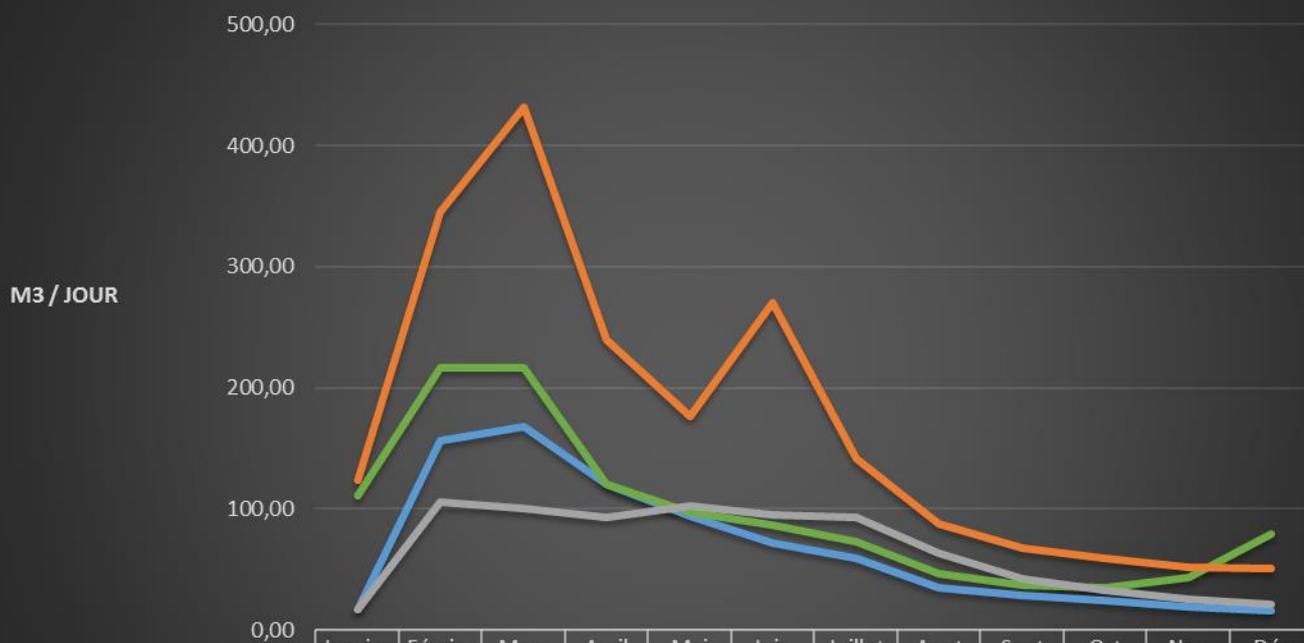
4) Consommation mensuelle (moyenne) : source de Mardigny.



5) Courbes des débits moyens des sources de Lorry et Mardigny.

Pour information les relevés de la source du Château de Mardigny sont à titre indicatif depuis janvier 2016 (en vert).

Débits moyen mensuel des 4 sources 2016



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
source "Mardigny"	17,05	156,00	168,00	120,00	93,60	72,00	59,20	34,66	28,83	23,96	19,01	16,33
Source "Château"	111,00	216,00	216,00	120,00	97,20	86,40	72,85	46,64	36,58	34,75	42,83	79,38
source de la "Fontaine"	123,11	345,60	432,00	240,00	176,40	270,00	141,35	87,52	67,85	59,67	52,16	50,82
source "Cent Ecus"	16,81	105,93	100,80	92,80	102,00	94,64	92,53	63,06	41,85	32,27	24,98	21,21